



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Liste des délibérations du CONSEIL SYNDICAL Du 14 septembre 2026

Nombre de Membres du Comité Syndical

En exercice : 42
Présents : 31 puis 32 (20 puis 21 titulaires et 11 suppléants)
Pouvoirs : 1
Votants : 32 puis 33 (21 puis 22 titulaires et 11 suppléants)
Excusés : 18 (9 titulaires et 9 suppléants)
Absents : 34 puis 33 (12 puis 11 titulaires et 22 suppléants)
Date de la convocation : 03/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 14 septembre à 18h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Communauté de Communes du Volvestre à Carbonne, sous la présidence de Monsieur Bastien HO.

PRESENTS :

Communauté de Communes Cœur de Garonne :

M. Frédéric PASIAN, M. Daniel PARÉDÉ, M. Joël ROQUEBERT, M. Jacques SERVAT, M. Jean-Christophe SANCHEZ, M. Philippe DUPRAT, M. Pierre BOLATTI, Mme Sylvie GERARD, M. Stéphane PAGES et M. Gilles VIGUIER.

Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais :

Mme Hélène JOACHIM, Mme Nadia ESTANG, Mme Marilyne TORRES, Mme Stéphanie FERE et M. Olivier CARTE, M. Manuel DA SILVA CORREIA, Mme Annie BRUNANCHON, M. Philippe ROBIN, M. Patrick CASTRO et Mme Martine BORDENAVE.

Communauté de Communes du Volvestre :

M. François ARLET, Mme Sylvette CONDIS, M. Pierre DELMAS, M. Jean-Luc DORBES, M. Daniel ESCORIHUELA, M. Bastien HO, M. Laurent LAFFONT-PORTET, M. Didier LAMARQUE, Mme Sophie PETAUT-JEAN, M. Stéphane WAWRZYNIAK (arrivé à 18h23), Mme Elodie FAYE et Mme Béatrice MAILHOL.

POUVOIRS :

Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais : **M. François PIQUEMAL a donné pouvoir à Madame Nadia ESTANG.**

EXCUSES :

Communauté de Communes Cœur de Garonne : **Mme Marie-Anne DRIEF, Mme Claudine LAFARGUE VIATGE, M. Cédric BARON et Mme Alexandra BACCHI.**

Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais : **M. Serge DEJEAN, M. René MARCHAND, Dominique BLANCHOT, M. Jean-Louis RÉMY, Mme Danielle TENSA, M. René AZEMA, M. Jérémy PARTINICO, Mme Monique DUPRAT et Mme Laurence COQUILLAT.**

Communauté de Communes du Volvestre : **M. Max CAZARRÉ, Mme Evelyne ICARD, Mme Bérangère BOMBAL, M. Jean CHALDUC et M. Jérôme CHANABE-LAUTRE.**

ABSENTS :

Communauté de Communes Cœur de Garonne : **M. Paul-Marie BLANC, Mme Cécile SALAS, M. Yannick ROUANET, M. Anicet AGBOTON, M. Gérard ROLLAND, M. Alain DUTREY, Mme Emilie BRUGUIER et M. Jean DANGLA, Mme Laetitia CAPRA, M. Arnaud PERRIER, M. Thierry CHANTRAN, Mme Charlène BOUE, M. François DEPREZ, Mme Corinne LEBRUN, M. Cédric GALEY et M. Pierre-Alain DINTILHAC.**

Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais : **M. Régis GRANGE, M. Patrice SCAPIN**, M. Julien GODEFROY, M. Philippe CHOPIN, Mme Sandra DEJEAN, Mme Garance GREBEL, M. Denis BEZIAT et M. Richard HALUPNICZAK.

Communauté de Communes du Volvestre : **Mme Marie-Françoise VIDAL**,
Mme Nadège ALIZON, M. Romain CUESTA, M. Charly DAURIAC, M. Benoît DURAND, Mme Maëlys FALC, M. Jean-Louis GAY, M. Alain SENTENAC et Mme Maryse VEZAT-BARONIA.

Secrétaire de séance : Mme Elodie FAYE

LISTE DES DELIBERATIONS

Numéro	Vote	Intitulé et contenu
DCS_2026_44_COD	Adoptée	1°. Renouveaulement du Conseil de développement : Le conseil syndical validé la liste des 43 candidats au CoDev, qui convenait de renouveler.
DCS_2026_45_FIN	Adoptée	2°. Décision modificative n°1 : Le conseil syndical a adopté une décision modificative (DM) dans le BP 2026 pour corriger une légère erreur inscrite dans le report des résultats
DCS_2026_46_ADM	Adoptée	3°. Modification des statuts du PETR : Le conseil syndical a adopté un projet de statuts modifiés initialement prévu pour corriger certaines mentions obsolètes (adresse du siège, nom des communautés de communes constitutives, etc) et dont l'occasion a été saisie pour les toiletter intégralement et les mettre en adéquation avec les nouveaux objectifs de la structure.
DCS_2026_47_SEC	Adoptée	4°. Création d'une filiale de l'AREC Occitanie : Le conseil syndical est consulté par la SPL AREC Occitanie (Société Publique Locale « Agence Régionale Energie Climat Occitanie) dont le PETR est actionnaire pour la création d'une filiale chargée de porter pour le compte des collectivités des projets de réseaux chaleur ou froid.

Publiée sur le site internet le 15 Septembre 2026